



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Mod 2.0

Réserve
au
Moniteur
belge



24058597

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

29 MARS 2024

Greffe

Dénomination : **ROUGEMONT - GOLF DE NAMUR**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Chemin du Beau Vallon 45

5170 PROFONDEVILLE

N° d'entreprise : **0432.371.857**

Objet de l'acte : Démissions, nominations

Texte : Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2023

A l'unanimité, l'Assemblée acte les éléments suivants :

L'Assemblée générale prend acte des démissions, en qualité d'administrateurs, de :

- Mmes Chantal ISTASSE-JOLY et Svetlana PARKOMENKHO
- Messieurs Patrick CRUCIFIX et Pierre-Yves LIEVENS

L'Assemblée générale approuve la nomination des administrateurs suivants, pour une durée de 3 ans :

- Mmes Françoise HIBO et Dominique HICGUET
- Messieurs Francis PUISSANT et Jean-Louis ROUSSEAU

L'Assemblée générale confirme, à l'unanimité des votants les démissions suivantes :

- Monsieur Francis PUISSANT, de son poste d'administrateur-délégué au 13/02/2023
- Monsieur Michaël WUYTES, de son poste d'administrateur au 29/05/2021
- Monsieur Geoffroy VAN NUFFEL, de son poste d'administrateur au 14/02/2022
- Madame Ilse VANDE VIJVERE, de son poste d'administrateur au 25/02/2021

L'Assemblée acte la nomination de Mioniseur Jean-Chtrisphe GOHY au poste de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur-délégué pour une durée de 3 ans, pour autant que son mandat d'administrateur soit renouvelé pour un an au moins à l'expiration de son mandat en cours.

Les mandats sont exercés à titre gratuit.

!Décharge est donnée aux Administrateurs pour leur gestion.

Il est donné procuration à Mr Pierre SIMON, pour effectuer les publications.

Fait à Profondeville, le 29 mai 2023

Pierre SIMON
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature